



CONSEIL MUNICIPAL de MEDIS

- Séance du 17 mai 2017 -

A dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon convocations adressées dans les délais réglementaires, sous la présidence de Monsieur Yvon COTTERRE, Maire de Médis.

Etaient présents : MM/Mme ARNUT Magali - BOULÉTREAU Stéphane - BRILLET Jean - CANOVA Annick - COTTERRE Yvon - NÉGER Ghislaine - PARONNAUD Fabienne - PLAT Angéline - POULAUD Isabelle - VOLLETTE Corine.

Absents, excusés, représentés : Mmes/MM. ALEXIS Christophe - ARRIGNON Stéphane - GERMAIN Daniel (donne pouvoir à M. BOULÉTREAU Stéphane) - DELANNOIS Yan - GUÉNANTIN Marie-Laure - HUCHET Pierre (donne pouvoir à M. KUCHCIAK Eric) - JEAN Bernard - KUCHCIAK Eric - NOUGARÈDE Nathalie - QUINTARD Claude - RENOUX Eric (donne pouvoir à Mme NÉGER Ghislaine) - THÉNEAU Michel - TILLET Delphine (donne pouvoir à Mme CANOVA Annick).

Nombre légal de Conseillers Municipaux : 23

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : 10

Date de convocation et de transmission : 06/04/2017

Date d'affichage : 06/04/2017

A 19 h 05 Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas atteint et fait savoir que le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement.

Monsieur le Maire informe que la réunion de Conseil Municipal est reportée à une date ultérieure. Lors de la prochaine séance, le Conseil Municipal délibèrera valablement quel que soit le nombre de membres présents, conformément aux dispositions de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 19 h 07.

Le Maire,
Yvon COTTERRE